

# Analyse



Le microcrédit,  
une activité  
d'utilité publique

Une étude montre l'impact  
significatif de ces crédits  
sur le budget des pouvoirs  
publics

Réseau

Financité

Ensemble, changeons la finance



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

*Le marché du microcrédit belge continue sa lente mais inlassable progression. Pourtant, le caractère non rentable de l'activité – dû à son approche exclusivement sociale qui dissuade les acteurs sur ce marché de demander des taux d'intérêt élevés – est contrebalancé par de nombreux effets positifs sur les dépenses et les revenus des pouvoirs publics, comme le prouve une étude réalisée en 2014 par la Vlerick Business School sur l'impact socio-économique des activités de microStart. D'où l'importance de renforcer le partenariat public/privé ?*

*Après un état des lieux du marché du microcrédit en 2013, notre analyse se penchera plus en avant sur cette étude.*

**En quelques mots :**

- Poussé par microStart et Crédal, le marché du microcrédit continue à croître.
- Selon une étude d'impact, les activités de microStart permettent aux pouvoirs publics de réaliser des économies.
- Dès lors, un partenariat accru avec les pouvoirs publics peut-il être envisagé ?

**Mots clés liés à cette analyse :** microcrédit, pouvoirs publics, inclusion bancaire, crédit.

## 1 Marché du microcrédit

### 1.1 Acteurs

Le microcrédit est un crédit de petit montant généralement accordé à des personnes qui n'ont pas accès au crédit bancaire classique et destiné à faciliter le financement de projets de vie (mobilité, logement, recherche d'emploi...) ou de projets professionnels (création d'activité...).

La définition européenne est plus restrictive : sont considérés comme du microcrédit les « prêts de moins de 25 000 euros destinés à la création ou au développement d'une petite entreprise. »<sup>1</sup> Ces prêts visent les micro-entreprises (celles qui emploient

---

<sup>1</sup> Site de la DG Emploi, Affaires sociales et Inclusion : <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=836&langId=fr>.

moins de dix personnes) et les personnes défavorisées (au chômage ou inactives, recevant une aide sociale, les immigrés...) qui veulent travailler pour leur propre compte mais n'ont pas accès aux services bancaires traditionnels<sup>2</sup>.

Cinq acteurs principaux se partageaient le marché belge du microcrédit en 2013 : le Fonds de Participation, Hefboom, Brusoc, Crédal et microStart. À l'exception de Crédal qui propose également des microcrédits personnels, l'offre de ces acteurs porte essentiellement sur des microcrédits professionnels.

Une présentation plus détaillée de ces produits est disponible dans l'analyse que nous avons consacrée, en 2013, à la situation du microcrédit en Belgique<sup>3</sup>. Au rayon des nouveautés, Crédal propose un nouveau microcrédit personnel depuis 2013 : le prêt Bien Vivre Chez Soi. Ce dernier, mis en place en partenariat avec la Région wallonne, vise l'aménagement du logement de personnes de plus de 65 ans en perte d'autonomie afin de permettre leur maintien à domicile. Chez microStart, deux nouvelles agences ont vu le jour en 2013 à Gand et à Liège, pour répondre aux besoins des populations locales.

#### **Des changements en 2014**

Le Fonds de participation est en liquidation depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2014. Depuis cette date, l'activité du Fonds se limite à la gestion des crédits des participants octroyés ou décidés avant cette date. La compétence de l'octroi de nouveaux crédits appartient désormais aux régions, soit Sowalfin en Wallonie, Brupart à Bruxelles et Participatiefonds-Vlaanderen en Flandre.

Par ailleurs, un nouvel acteur souhaite s'établir sur le marché : SOFINE. L'objet social de cette coopérative est l'intermédiation financière pour l'octroi de microcrédits à un public qui n'arrive pas à intégrer le système bancaire classique.

## **Exergue**

### **1.2 Chiffres du microcrédit en Belgique**

2 Selon l'Initiative européenne pour le développement du microcrédit en faveur de la croissance et de l'emploi : [http://europa.eu/legislation\\_summaries/enterprise/business\\_environment/n26115\\_fr.htm](http://europa.eu/legislation_summaries/enterprise/business_environment/n26115_fr.htm).

3 A. MARCHAND. « Comment financer le microcrédit en Belgique ? ». Réseau Financité, 2013. Disponible sur : <http://www.financite.be/fr/reference/comment-financer-le-microcredit-en-belgique>

**Tableau 1. Chiffres du microcrédit en Belgique 2013**

		Nombre de microcrédits ouverts		Montant total de microcrédits ouverts		Montant moyen
		Nombre	%	Euros	%	Euros
<b>Fonds de Participation</b>	Prêt lancement (incluant les tranches de subsistance du plan jeunes indépendants) < à 25.000€	196		2.708.125		13.817
	<i>Prêt lancement &gt; à 25.000€</i>	137		4.051.083		29.570
	<b>Total microcrédits définition EU</b>	<b>196</b>	26%	<b>2.708.125</b>	45%	
<b>Brusoc</b>	Microcrédit	12		144.100		12.008
	<i>Fonds d'amorçage</i>	38		966.300		25.429
	<b>Total microcrédits définition EU</b>	<b>12</b>	2%	<b>144.100</b>	2%	
<b>Crédal</b>	Microcrédit professionnel	122		1.039.768		8.523
	<i>Microcrédit social accompagné</i>	502		1.956.796		3.898
	<i>Microcrédit prêt vert</i>	136		1.609.288		11.833
	<i>Microcrédit Bien vivre chez soi</i>	7		40.852		5.836
	<b>Total microcrédits définition EU</b>	<b>122</b>	16%	<b>1.039.768</b>	17%	
<b>Hefboom</b>	<b>Total microcrédits définition EU</b>	<b>30</b>	4%	<b>191.650</b>	3%	<b>6.388</b>
<b>microStart</b>	<b>Total microcrédits définition EU</b>	<b>402</b>	53%	<b>1.926.588</b>	32%	<b>4.793</b>
<b>TOTAL microcrédits en 2013 (définition européenne)</b>		<b>762</b>	100%	<b>6.010.231</b>	100%	<b>7.887</b>
<i>TOTAL microcrédits en 2013 (définition large incluant les microcrédits supérieurs à 25.000 et les crédits à la consommation – en gris clair)</i>		1.582		14.634.550		9.251

marché du microcrédit poursuit sa croissance progressive en 2013 (cf. Tableau 2). Cette croissance est principalement tirée par deux acteurs : Crédal et microStart.

Ainsi, microStart continue à se développer à grande vitesse, avec une hausse de 46 % des microcrédits accordés en un an (de 275 à 402 microcrédits). L'ouverture, en novembre 2014, de nouvelles agences à Anvers et Charleroi devrait encore amplifier ce mouvement dans les années à venir. La hausse du nombre de microcrédits professionnels décaissés par Crédal est, quant à elle, de 42 % (86 microcrédits professionnels décaissés en 2012, 122 en 2013), avec une forte augmentation des montants moyens de ceux-ci.

Si on se réfère strictement à la définition européenne du microcrédit, les 5 acteurs étudiés ont octroyé ensemble **762 microcrédits** en Belgique en 2013, pour un **montant total de 6,01 millions d'euros**.

Ces chiffres ne tiennent compte ni des produits qui permettent d'emprunter des montants plus élevés que celui arrêté par la définition européenne, ni des microcrédits personnels proposés par Crédal (en gris clair dans le tableau 1).

**Tableau 2. Évolution des chiffres du microcrédit (définition européenne) depuis 2011**

	2013	2012	2011
<b>Nombre de microcrédits</b>	762	643	453
<b>Montant des microcrédits (euros)</b>	6.010.231	5.543.294	4.377.427

## 2 Étude d'impact de microStart

Une étude de l'impact socio-économique des activités de microStart a été réalisée il y a peu par la Vlerick Business School<sup>4</sup>. Ses résultats ont été présentés en novembre 2014. Cette étude est la première du genre à chiffrer l'impact global des actions menées par une institution de microfinance en Belgique. Bien que les activités de microcrédit ne soient pas rentables économiquement pour les institutions belges de microcrédit – principalement parce que la mission sociale de ces institutions les incite à proposer des microcrédits à des taux relativement bas –, il apparaît que les bénéfices de ces actions pour la société en général, et les pouvoirs publics en particulier, sont significatifs.

### Structure de microStart

microStart est séparée en deux entités légales. D'une part, microStart scrl-fs gère l'activité de crédit. Ces crédits professionnels sont financés grâce à des prêts octroyés par BNP Paribas à un taux de 2 % et sont garantis à 75 % par le Fonds européen d'investissement. D'autre part, microStart Support asbl soutient gratuitement les clients de la coopérative, principalement à travers des services de coaching dispensés par une centaine de volontaires. Les dépenses de l'association sont couvertes par des donations privées et publiques.

4 Cardenal A., Flores N., Hayashida K., « Socio-economic impact valuation of the activities of a micro-finance institution in Belgium », Vlerick Business School, 2014. Le communiqué de presse de microStart lors de la présentation de cette étude est disponible sur : <http://microstart.prezly.com/81—des-personnes-ayant-eu-recours-au-microcredit-ont-perennise-leur-emploi>.

## 2.1 Groupe cible de l'étude

L'échantillon choisi englobe les 315 clients de microStart en 2011 et 2012. L'étude se base sur les données fournies par microStart, mais également sur des enquêtes (quantitatives et qualitatives) réalisées auprès du personnel de microStart et des clients – 106 d'entre eux ont accepté de participer à l'enquête. L'impact socio-économique des crédits accordés a été évalué sur une période allant de 18 à 42 mois.

Le public de microStart est particulièrement intéressant sous l'angle socio-économique car il touche des personnes qui sont généralement plus fragilisées que la population belge moyenne. Le public de microStart est ainsi composé en grande partie d'immigrés (52 % des clients étudiés sont de nationalité belge, mais seulement 12 % sont nés en Belgique), de femmes (43 %) et/ou de personnes inactives ou au chômage au moment de contracter le crédit (50 %).

En outre, 34 % des crédits ont été accordés en vue de créer une nouvelle activité économique.

## 2.2 Impact direct de microStart

La première étape de l'étude vise à évaluer les résultats directs, tangibles des activités de microStart. Au total, 483 crédits ont été accordés aux 315 personnes de l'échantillon, pour un montant total de 2,3 millions d'euros. Sur l'ensemble, 36 % des crédits sont déjà remboursés et 61 % sont en voie de remboursement (dont 21 % de prêts restructurés).<sup>5</sup>

Quel fut l'impact de ces crédits ?

**61 emplois  
nets créés**

Les résultats de l'enquête menée auprès de 106 bénéficiaires de crédit(s) montrent des effets largement positifs. En effet, 60 % de ces bénéficiaires sont toujours actifs dans l'activité financée par le crédit et 21 % sont aujourd'hui employés dans une autre entreprise<sup>6</sup>. Au total, 81 % des interviewés exercent donc une activité professionnelle.

Le revenu personnel des clients a augmenté de 7,6 % au total. Il y a surtout un déplacement qualitatif significatif de ces revenus. Auparavant, le revenu personnel était fortement dépendant des aides gouvernementales sous forme d'allocations de

---

5 À ce sujet, le directeur général de microStart, Patrick Sapy, nous a communiqué les chiffres suivants : le taux de retard des remboursements chez microStart est de 7 % et le taux de pertes finales après mise en jeu des garanties est de 2 %.

6 50 % de ces personnes considèrent que microStart est en partie responsable de cette insertion professionnelle (grâce aux nouvelles compétences acquises, réseau de clients accru, une meilleure confiance en soi).

chômage ou de revenu d'intégration (45 %), alors que le revenu des activités formelles correspondait à 36 % du revenu total. Aujourd'hui, grâce à l'évolution de la situation professionnelle des clients, les activités formelles constituent la principale source de revenus (72 %, contre 26 % d'aides sociales). Les clients de microStart ont donc acquis une plus grande indépendance financière.

Qu'en est-il de la création d'emplois ? Pour les 106 répondants, le nombre d'emplois créés est réparti comme suit :

36 clients insérés sur le marché du travail

+ 28 emplois additionnels créés par les entreprises financées<sup>7</sup>

- 3 emplois perdus.

= 61 emplois créés

Enfin, être client chez microStart favorise l'accès aux banques traditionnelles. Sur les 106 répondants, 74 n'avaient pas accès aux banques pour financer leurs activités avant de venir chez microStart. Ce chiffre est tombé à 13, une fois les répondants devenus clients, ce qui indique une remontée de la confiance des banques envers les bénéficiaires d'un ou plusieurs crédits chez microStart.

Au final, plus de 70 % des répondants à l'enquête considèrent que leur vie s'est améliorée après être devenus clients de microStart.

## 2.3 Impact indirect sur le budget des pouvoirs publics

### 2.3.1 Paramètres estimés

**2,2 millions  
d'euros en  
plus dans  
les caisses  
de l'État**

Le nombre d'emplois créés grâce aux crédits accordés par microStart a évidemment un impact positif sur les finances publiques. Comment calculer cet impact ?

En premier lieu, les auteurs de l'étude se sont attachés à identifier les impacts socio-économiques générés par les activités de microStart. Ceux-ci sont au nombre de trois.

---

<sup>7</sup> Les personnes employées par les micro-entrepreneurs travaillent majoritairement à temps partiel.

1° Les pouvoirs publics belges réalisent des économies sur les programmes d'intervention publique. Ces économies sont réalisées, d'une part, grâce à la diminution des allocations de chômage et des revenus d'intégration versés – pour les clients mais également pour les personnes engagées au sein des entreprises financées par microStart – et, d'autre part, grâce à la diminution des coûts administratifs et des dépenses d'orientation.

2° Des revenus additionnels sont perçus par le gouvernement suite à l'accroissement des contributions sociales et des taxes perçues (de façon directe à travers l'impôt sur le revenu des individus et des entreprises, ou de façon indirecte à travers la TVA additionnelle perçue liée à l'augmentation du niveau de dépenses).

3° L'accroissement des activités économiques est susceptible d'avoir un effet multiplicateur, c'est-à-dire des effets additionnels dans la chaîne de valeur (fournisseurs, autres concurrents...). Il s'agit de l'impact indirect des actions de microStart sur la société.

Ce dernier impact est difficile à évaluer. Toutefois, les effets positifs suivants des actions de microStart sont notamment mis en avant :

- 1 une amélioration de l'inclusion bancaire des personnes précarisées en Belgique ;
- 2 des transactions économiques additionnelles entre les entrepreneurs, leurs clients et leurs fournisseurs.

L'étude chiffrée porte dès lors sur les deux premiers impacts. Trois effets sont quantifiés :

1. *l'effet d'insertion sur le marché du travail*, soit les économies et les revenus additionnels générés par un client auparavant au chômage, inactif ou dans une activité informelle ;
2. *l'effet de continuité*, soit l'épargne et les revenus additionnels générés par un client qui travaillait déjà auparavant ;
3. *l'effet de perte de travail* causé par les clients qui n'ont pas réussi à s'insérer sur le marché du travail<sup>8</sup>.

---

8 Cet effet concerne, d'une part, les personnes qui ont perdu leur travail et, d'autre part, les personnes qui n'avaient pas de travail lors de l'obtention du crédit et n'ont pas réussi à s'insérer sur le marché du travail. Dans le deuxième cas, les personnes peuvent perdre partiellement ou totalement les aides sociales reçues auparavant, ce qui est susceptible de générer des économies pour les pouvoirs publics (moins de contributions sociales à payer) mais aussi des effets négatifs car cela aggrave la situation financière de ces personnes (moins de revenus, donc moins de consommation, donc moins de TVA perçue).



### 2.3.2 Résultats

Le tableau suivant résume l'impact estimé des activités de microStart sur le budget des pouvoirs publics.

**Tableau 3. Impact socio-économique estimé sur le budget des pouvoirs publics des activités de microStart auprès de 315 clients (chiffres extrapolés à partir des enquêtes réalisées auprès de 106 clients).**

	Effet d'insertion		Effet de perte de travail		Effet de continuité	Total annuel
	Comme entrepreneur	Comme employé	Sans emploi en t=0 Sans emploi en t=1	Emploi en t=0 Sans emploi en t=1		
<b>Économies d'intervention publique</b>	704.294	290.784	157.797	-93.457	30.150	1.089.568
<b>Revenus additionnels perçus</b>	792.905	104.877	-43.966	-119.098	388.555	1.123.273
<b>Total</b>	1.497.199	395.661	113.831	-212.555	418.705	2.212.841
<b>Effet estimé total pour les 315 clients</b>	1.892.859		-98.724		418.705	2.212.841

L'impact socio-économique total généré par les actions de microStart est évalué à 2,2 millions d'euros (avec une marge d'erreur de 10 %) soit :

- 1,09 million d'euros grâce aux économies réalisées par les pouvoirs publics sur les allocations de chômage et les revenus d'intégration ;
- 1,12 million d'euros de revenus additionnels pour les pouvoirs publics en contributions sociales et taxes.

Le principal effet provient de l'insertion d'une partie des clients de microStart sur le marché du travail. En moyenne, **chaque fois que microStart parvient à transformer une personne au chômage, inactive ou exerçant une activité informelle en micro-entrepreneur formel, le bénéfice généré annuellement pour les pouvoirs publics est de 16 006 euros** – contre 9189 euros lorsque la personne devient un employé au sein d'une autre entreprise, et 4550 euros de bénéfices quand

la personne continue à exercer son travail (effet de continuité). À l'inverse, l'impact lié à la perte d'un travail est aussi significatif, avec un coût moyen annuel de 19 475 euros pour l'État.

Au vu de l'impact généré par l'insertion de personnes inactives ou au chômage sur le marché du travail, il apparaît dès lors primordial de promouvoir le micro-entrepreneuriat et la création de nouvelles activités économiques. En effet, un nouvel entrepreneur crée de la valeur pour l'État, à la fois à travers les revenus supplémentaires qu'il génère lui-même, mais également à travers les personnes additionnelles qu'il embauche.

### 3 Conclusion

L'étude réalisée sur l'impact socio-économique des activités de microStart confirme les bienfaits du microcrédit, à la fois pour ses bénéficiaires directs et pour les pouvoirs publics. Pourtant, bien que les activités de microcrédit croissent de manière continue, le montant total des microcrédits accordés en Belgique reste relativement faible. Il est important de développer ces activités.

Pour ce faire, de nouvelles sources de financement sont nécessaires. Au vu des ressources budgétaires publiques dégagées grâce aux activités des institutions de microfinance, une intervention accrue des pouvoirs publics serait bienvenue.

En particulier, le développement de *Social Impact Bonds*<sup>9</sup> est susceptible de créer une alliance stratégique entre les institutions de microfinance, les pouvoirs publics et les investisseurs. Ce système permet aux pouvoirs publics de rembourser et rémunérer les investisseurs dans une institution de microfinance lorsque certains objectifs de performance sont atteints (le nombre d'emplois créés par exemple). L'étude de la Vlerick Business School permet d'identifier une série d'indicateurs qui pourraient être utilisés pour évaluer l'impact des activités de microcrédit.

*Arnaud Marchand*  
*Décembre 2014*

---

9 Pour plus d'informations sur ce mécanisme, voir De Ghellinck, M. (2014), « Social Impact Bond : véritablement de la finance sociale ? », Réseau Financité. Disponible sur : <http://www.financite.be/fr/reference/social-impact-bond-veritablement-de-la-finance-sociale>.

*Si vous le souhaitez, vous pouvez nous contacter pour organiser avec votre groupe ou organisation une animation autour d'une ou plusieurs de ces analyses.*

*Cette analyse s'intègre dans une des 3 thématiques traitées par le Réseau Financité, à savoir :*

***Finance et société :***

*Cette thématique s'intéresse à la finance comme moyen pour atteindre des objectifs d'intérêt général plutôt que la satisfaction d'intérêts particuliers et notamment rencontrer ainsi les défis sociaux et environnementaux de l'heure.*

***Finance et individu :***

*Cette thématique analyse la manière dont la finance peut atteindre l'objectif d'assurer à chacun, par l'intermédiaire de prestataires « classiques », l'accès et l'utilisation de services et produits financiers adaptés à ses besoins pour mener une vie sociale normale dans la société à laquelle il appartient.*

***Finance et proximité :***

*Cette thématique se penche sur la finance comme moyen de favoriser la création de réseaux d'échanges locaux, de resserrer les liens entre producteurs et consommateurs et de soutenir financièrement les initiatives au niveau local.*

Depuis 1987, des associations, des citoyens et des acteurs sociaux se rassemblent au sein du Réseau Financité pour développer et promouvoir la finance responsable et solidaire.

Le Réseau Financité est reconnu par la Communauté française pour son travail d'éducation permanente.